

# Le point sur la situation sanitaire en Vaucluse

**La quatrième vague n'épargne pas le Vaucluse. En l'espace de deux semaines, le taux d'incidence pour 100 000 habitants est passé de 80 à 396 (semaine 30).**

A la date du 2 août 2021, 70 personnes étaient hospitalisées dont 6 en réanimation et soins intensifs, 44 en hospitalisation conventionnelle et 20 en soins de suite et réadaptation. 1 092 décès sont à déplorer depuis le début de l'épidémie. 332 819 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin dans le département, soit près de 59,3 % de la population (63,4% au niveau national). 278 575 personnes ont reçu deux doses de vaccin, soit 49,7% de la population (52,9 % au niveau national). 12 233 mineurs ont reçu au moins une dose de vaccin depuis le déploiement de la campagne.

## Pass sanitaire

Depuis le 21 juillet, le pass sanitaire est exigé pour entrer dans les lieux de culture et de loisirs rassemblant plus de 50 personnes. En accord avec le Conseil constitutionnel, le pass sanitaire devrait s'appliquer à partir du 9 août « dans les cafés, les restaurants, ainsi que dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les établissements médico-sociaux », détaille le gouvernement. Pour les centres commerciaux, un seuil doit être défini par décret pour fixer les établissements où il sera obligatoire. Les déplacements pour les longs trajets en avion, train et car devraient également être concernés. Le pass sanitaire n'est pas exigé (jusqu'au 30 septembre) pour les enfants de 12 à 18 ans, y compris dans les lieux qui étaient déjà soumis au pass depuis le 30 juin.

## Port du masque

Jusqu'au 31 août, l'obligation du port du masque en Vaucluse est étendue aux situations suivantes :

- sur les marchés de plein-air alimentaires et non-alimentaires, les brocantes et vide-greniers, foires et fêtes foraines, et les ventes au déballage
- pour tout rassemblement public générant un regroupement important de population, dont les manifestations sur la voie publique, tel que les festivals, les concerts en plein-air et les événements sportifs de plein-air
- aux abords des crèches, des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, dans un rayon de 50 mètres aux alentours, aux heures de fréquentation liées à l'entrée et à la sortie des élèves et des étudiants
- dans les transports publics et dans les espaces d'attente des transports en commun terrestres et aériens (abris bus, aéroports, quais des gares, quais des voies de tramways)



Ecrit par Linda Mansouri le 6 août 2021

- aux abords des centres commerciaux dans un rayon de 50 mètres
- aux abords des lieux de culte dans un rayon de 50 mètres aux heures d'entrée et de sortie des offices
- au sein des espaces et des files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public

Dans les rues, les zones piétonnisées et les espaces publics, le port du masque est également obligatoire lorsqu'il est impossible de respecter la distance de deux mètres ou que la densité de population est importante.

### **Consommation d'alcool interdite sur la voie publique**


Par ailleurs, la consommation d'alcool est interdite sur la voie publique sur l'ensemble des communes du département, « considérant le caractère désinhibant de la consommation d'alcool, et notamment s'agissant du respect des gestes barrières nécessaires pour limiter la propagation virale », indique la préfecture dans son communiqué.

### **Centres de vaccination en Vaucluse**

Deux nouveaux centres de vaccination sont déployés en Vaucluse portant ainsi à 22 le nombre total de centres de vaccination Covid-19 installés dans le département. Un premier centre de vaccination, ouvert le mardi 3 août 2021 à Camaret-sur-Aigues, dans les locaux de la cafétéria salle René Roussière, permettra de vacciner le public les mardis et jeudis de 17h à 20h sans rendez-vous. Un second centre de vaccination a ouvert le mercredi 4 août 2021 au sein des locaux de la galerie marchande du Carrefour Courtine d'Avignon. Des créneaux de rendez-vous sont d'ores et déjà disponibles sur <https://www.maiia.com/centre-de-vaccination/84000-AVIGNON>.

La seconde dose en vaccins Pfizer ou Moderna peut être réalisée, pendant la période estivale selon un intervalle allant de 21 à 49 jours après la première dose.


Ecrit par Linda Mansouri le 6 août 2021

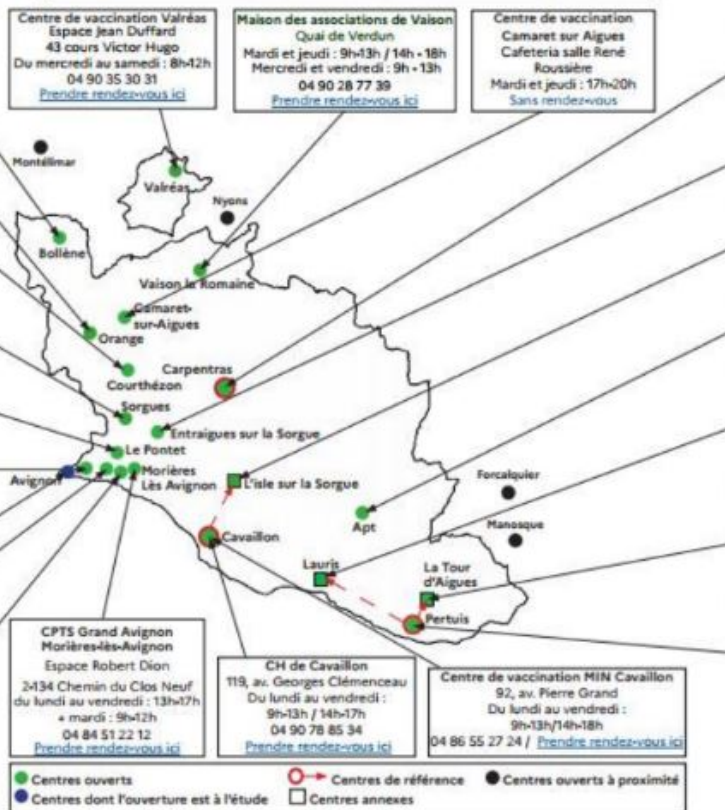


**PRÉFET DE VAUCLUSE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Centres de vaccination Covid-19 en Vaucluse

prise de rendez-vous sur [santé.fr](http://santé.fr) Au 03/08/21





**Centre de vaccination de Bollène**  
Salle Georges Brassens  
2483, Avenue Jean Moulin  
Le lundi : 14h-17h  
Du mardi au vendredi : 9h-12h  
04 65 79 65 79 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**Centre de vaccination Valréas**  
Espace Jean Duffard  
43 cours Victor Hugo  
Du mercredi au samedi : 8h-12h  
04 90 35 30 31  
[Prendre rendez-vous ici](#)

**Maison des associations de Vaison**  
Quai de Vendun  
Mardi et jeudi : 9h-13h / 14h-18h  
Mercredi et vendredi : 9h-13h  
04 90 28 77 39  
[Prendre rendez-vous ici](#)

**Centre de vaccination Camaret sur Aigues**  
Cafeteria salle René Rousaire  
Mardi et jeudi : 17h-20h  
Sans rendez-vous

**Espace Auzon Carpentras**  
CPTS Synapse Comtat Venaissin  
68 Rue Joseph Cugnot  
Du lundi au samedi : 9h-17h  
04 23 10 03 38 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**Centre municipal de vaccination**  
Salle des fêtes d'Entraigues-sur-la-Sorgue  
35, rue du 8 mai 1945  
Du lundi au samedi : 9h-13h  
[Prendre rendez-vous ici](#)

**CH de l'île sur la Sorgue**  
Place des frères Brun  
Du lundi au vendredi 8h-13h / 14h-18h  
04 90 38 96 53 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**Centre Hospitalier d'Apt**  
225, avenue de Marseille  
Du lundi au vendredi : 13h-18h  
04 90 04 34 01 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**CPTS Santé Lub / Lauris**  
Foyer rural, rue de la mairie  
Du lundi au vendredi :  
10h-12h / 13h-15h  
Le samedi : 10h-12h  
09 72 50 27 00 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**MSP Les glycines La Tour d'Aigues**  
CPTS Santé Lub  
Salle polyvalente du Pays d'Aigues  
Le lundi : 14h-18h  
Du mardi au vendredi : 9h-17h  
09 72 50 27 00 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**Maison de la culture et des associations de Pertuis / CPTS Santé Lub**  
167, rue Rézini  
Du lundi au vendredi : 10h-12h / 14h-18h  
Le samedi : 10h-12h  
09 72 50 27 00 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**CPTIS Grand Avignon**  
Horrières-lès-Avignon  
Espace Robert Dion  
2434 Chemin du Clos Neuf  
du lundi au vendredi : 13h-17h  
+ mardi : 9h-12h  
04 84 51 22 12  
[Prendre rendez-vous ici](#)

**CH de Cavaillon**  
119, av. Georges Clémenceau  
Du lundi au vendredi :  
9h-13h / 14h-17h  
04 90 78 85 34  
[Prendre rendez-vous ici](#)

**Centre de vaccination MIN Cavaillon**  
92, av. Pierre Grand  
Du lundi au vendredi :  
9h-13h/14h-18h  
04 86 55 27 24 / [Prendre rendez-vous ici](#)

**Centre de vaccination à vocation départementale / Avignon**  
Salle polyvalente de Montfavet  
246 rue Félixien Florent  
Lundi au dimanche de 8h30 à 20h  
Prise de rendez-vous uniquement en ligne

● Centres ouverts    ● Centres de référence    ● Centres ouverts à proximité  
● Centres dont l'ouverture est à l'étude    □ Centres annexes

## Fin de la gratuité des tests PCR

La fin de la gratuité des tests PCR est prévue à l'automne. Les tests PCR deviendront payants, sauf prescription médicale, « afin d'encourager la vaccination plutôt que la multiplication des tests ». La date précise de la mise en place de cette mesure n'a, cependant, pas été communiquée.

## Une troisième dose dès le mois de septembre

Pour éviter une baisse du taux d'anticorps chez certains, une campagne de rappel vaccinal à compter de début septembre sera également mise en place pour les personnes vaccinées depuis janvier et février.

L.M.